

APPEL CANDIDATURE ATELIER INTERDISCIPLINAIRE DE RESOLUTION DE PROBLEMES (AIRP) INTERSEMESTRE 2015

Adaptation de l'habitat social au vieillissement de la population

2 semaines intensives 20 à 24 étudiants de tous les départements,
branches, filières, regroupés en équipes pluridisciplinaires de 3 à 5

28 juin /11 juillet (après les finaux), 8 crédits ECTS (3+5)

Thème : Amélioration qualité de vie et de travail des maisons de retraite

Objectifs du porteur du projet

Le Groupe DOMUSVI, en tant que prestataire social pour personnes dépendantes et donneur d'ordre pour la conception des lieux et les achats de matériels et services, souhaite intégrer, dans le cadre de la gestion de son patrimoine et de la qualité de ses prestations, une stratégie d'optimisation de la qualité de service et des conditions de travail. La mission portera sur les recherches d'idées d'amélioration et les modalités de leur mise en oeuvre.

Le résultat sera illustré par un lieu de démonstration qui permettra de mesurer l'impact du projet en termes d'attractivité et d'évaluation des apports du projet aux parties prenantes.

Rôle des étudiants et des experts

- Rôle des étudiants : L'approche est euristique, les étudiants doivent observer des situations réelles, découvrir dans ces situations des problèmes pour les personnes âgées et pour les personnes qui leur apportent aides ou services (personnel de service, personnel de soins, services médicaux, services de sécurité...) puis imaginer des solutions d'aménagement des lieux et de leur environnement immédiat, indiquer dans des maquettes le dessein des solutions et enfin défendre leurs solutions en présentant leurs inconvénients et leurs avantages pour tout ou partie des parties prenantes intéressées.
- Rôle des enseignants et des experts, Les experts sont :
 - Les enseignants qui agissent en ressource à l'écoute des étudiants et livrent leur savoir à la demande, ils suivent les étudiants et les conseillent mais ne les dirigent pas. Ils participent au jury mais n'y sont pas majoritaires.
 - Les personnels qui agissent pour les personnes âgées
 - Les professionnels de la prévention des risques et de la qualité.

Déroulement

Prises d'informations (j1 à j4) La première semaine est consacrée à une étude de terrain : un ou plusieurs lieux en situation de fonctionnement, dialogue avec les utilisateurs et le personnel d'accompagnement et toutes parties prenantes

- conférences d'experts du domaine, et demandes des parties prenantes
- enquêtes et observations auprès des parties prenantes (Aides à domicile, HLM, Pompiers, Hôpital...)
- interrogation des sites et documentations spécialisés

Les axes de travail sont choisis de manière consensuelle lors d'une séance de mise en commun des observations terrain et des équipes sont constituées autour des thèmes retenus.

Les équipes doivent chercher des solutions et proposer un démonstrateur.

Présentation du Diagnostic et des propositions (j5) devant un jury composé de professionnels et d'académiques sélection des idées à développer et des idées à mettre en réserve pour des actions ultérieures.

Expérimentation (J6 à J9) La seconde semaine voit se réaliser sous forme de maquette fonctionnelle les propositions retenues et testées sur place devant le jury représentatif des parties prenantes. Maquettes échelle 1 d'ensemble et de détails d'aménagement

Tests fonctionnels en présence des intéressés
Préparation de la démonstration pour présentation au jury
Livrable : Présentation des étudiants, notes et maquettes

Présentation des résultats (J10) Chaque équipe présente son projet et démontre sur maquette l'effectivité des solutions proposées. Suivent les discussions et questions croisées des membres du jury.

Phase capitalisation (2mois) Equipes d'étudiants et organisateurs consignent dans un rapport les éléments significatifs de l'opération et le soumette aux parties prenantes pour approbation et complément.

Conditions matérielles

L'ensemble des frais matériels sont couverts par l'AIRP y compris les frais de bouche et de déplacements. Les repas du soir se font en commun et souvent en présence des enseignants et parfois des experts et intervenants extérieurs.

Retour d'expérience des AIRP (CF <http://airp.uv.utc.fr>)

A l'origine (1998), grâce à un partenariat INRS/UTC, il s'agissait d'insérer la prévention des risques professionnels dans la conception des lieux de travail. Après trois années de succès, l'INRS a souhaité

que l'opération se généralise à tout le territoire en ouvrant cet enseignement à tous les élèves des écoles d'architecture et d'ingénieur intéressés (2004). Ces nouvelles contraintes, forme intensive de deux semaines regroupées, réalisation aux grands ateliers de l'Isle d'Abeau (2004/06) furent au final les clefs d'une réussite jamais démentie.

Depuis, les AIRP sont conduits par l'UTC avec le renforcement des principes fondateurs :

- brassage interculturel et interdisciplinaire fécond et rapide,
- efficacité accrue par les contraintes de temps et d'unité de lieu,
- engouement des étudiants pour la réalisation de démonstrateurs maquette,
- implication forte des acteurs des entreprises concernées (opérateurs, cadres, direction),
- redécouverte du statut de la prévention passant ainsi de « contrainte » à porte d'entrée de « l'innovation durable »...

Ce plébiscite de toutes les parties concernées : étudiants, enseignants, institutions, entreprises a conduit à des partenariats variés : INRS, Europe, Entreprises, Fédération des Industries Brésil, Région, ANACT... et au balayage de dix secteurs industriels.

Pour les étudiants c'est anticiper le travail entre professionnels d'origines différentes, renforcer leur esprit d'initiative (déjà fort à l'UTC) exercer le passage des connaissances théoriques aux applications pratiques, apprendre à apprendre dans une ambiance aussi studieuse que conviviale.

Candidatures

Dépôts des candidatures auprès de Pierre-Henri Dejean avant le 15 mai (pierre-henri.dejean@utc.fr), les étudiants retenus pourront assister à la restitution du précédent AIRP le 29 mai à 18h réunion d'information première semaine de mai à 12h30 à (BF) la sélection des étudiants suivant les critères :

- équilibre filles-garçons
- représentation du plus grand nombre de branches et filières
- motivations

Liste d'attente en cas de désistements

Sanction

L'AIRP ouvre droit à 8 crédits ECTS , 5 à la fin de la participation active à l'AIRP +3 à la remise du rapport de qualité.